COMITE DE DIRECTION

P.V. N° 1

Réunion Plénière: Jeudi 1er Juillet 2021

Président de séance : M. William PONT Secrétaire Général : M. André VITIELLO

Présents: Mme Cathy DARDON – MM. Gérard BORGONI - Guy BOUCHON – Guy BOURICHA – Albert DI

RE – Patrick FAUTRAD – Bruno GIMENEZ - Gérard IVORA – Jérôme LACHEVRE – Jean PAOLINI

- Jean Paul PERON - Jean Paul RUIZ - André SASSELLI

Excusés: Mme Béatrice MONNIER – MM. Antoine MANCINO - Jean RENZULLI - José VIVERO

Assistent à la réunion : M. Pierre GUIBERT (Invité / Secrétaire Général de la L.F.A.) - Mme Ludivine REGNIER (CTD

DAP) - M. Cyril BOUREAU

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ; L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraine l'irrecevabilité de l'appel.

- 2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
- 3. Tout appel entraine la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
- 4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.



LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE DANS LES LOCAUX DU DISTRICT

A VOTRE ARRIVEE DANS LE HALL D'ENTREE VOUS DEVEZ REMPLIR UN FORMULAIRE DE PRESENCE

ORDRE DU JOUR

Traitement du courrierInformations

PROMPT RETABLISSEMENT:

Le Président et les membres du Comité de Direction souhaitent un prompt rétablissement à M. Antoine MANCINO suite à son hospitalisation.

CORRESPONDANCE

• F.F.F

- Transmet le cahier des charges du FAFA Emploi Clubs saison 2021-2022. Noté.

- Informant du décès de M. Michel CLARQUE, représentant de la Fédération Calédonienne de Football auprès de la F.F.F. et ancien gardien international de l'équipe de Nouvelle-Calédonie (74-79). En cette pénible circonstance, le Président et les membres du Comité de Direction présentent à sa famille ainsi qu'à la FCF leurs plus sincères condoléances.
- Concernant l'accès en ligne aux informations relatives à l'opération Nike Héritage 2019 / EFF 2018-2021 et 2019-2022. Pris note.

• LIGUE MEDITERRANEE

- Transmet des documents concernant le Championnat Régional U14 dont un formulaire à compléter et retourner. Nécessaire effectué.
- Informant que les Grilles pour la création des championnats saison 2021/2022 sont implémentées dans l'outil informatique.
- Extrait du Procès-Verbal du Comité Directeur du 14.06.2021 concernant la création d'une entente entre les clubs du F.C. ETOILE HUVEAUNE et d'E.S. ZACHARIENNE.

CLUBS

- AS MAXIMOISE : Informant du changement de Président. Noté.
- FC LAVANDOU-BORMES : Concernant l'affiliation du club suite à la fusion des clubs SP.O. LAVANDOU et BORMES M.S. Nécessaire effectué.
- **BESSE SPORTS**: demande de création d'une entente jeunes U14, U13, U12 et U11/U10 avec le club du F.C. STE ANASTASIE. Le Comité de Direction autorise cette entente. Transmis à la Ligue Méditerranée.

DIVERS

- DTPJJ VAR/UFOLEP VAR : Adressant leurs remerciements pour la participation à la journée multisports du 16 juin 2021. Noté.
- > Transmet plusieurs documents concernant le lancement de la « 3^{ème} Edition du parcours coordonné ». Transmis à tous les clubs.
- MAIRIE DU PRADET: transmet son accord pour le prêt de leurs installations le vendredi 2 juillet 2021. Remerciements
- **CDOS83** : Adressant un communiqué de Presse du CNOSF informant de l'élection de Mme Brigitte HENRIQUES à la présidence du Comité National Olympique et Sportif Français. Pris note.

INFORMATIONS

- Le Comité de Direction valide la nomination de M. Cyril BOUREAU au poste de Président de la C.D.A. Félicitations au nouveau récipiendaire.

M. Cyril BOUREAU précise le nombre de membres de la C.D.A. : 32 dont 6 nouveaux membres. Lors d'une prochaine réunion de la C.D.A. sera présenté l'organigramme du bureau exécutif, l'organigramme des sections et le programme de la saison.

- M. Pierre GUIBERT fait un point sur différentes interventions :
- Retour sur le dernier Comité de Direction de la Ligue Méditerranée.
- Projet Complexe Sportif à St Maximin.
- Réunion au Collège du Luc en présence de M. Albert Di RE et M. José VIVERO.
- Tournoi Futnet de St Raphaël au centre Rolland Garros (24 équipes) en présence de M. Jean Paul RUIZ et Mme Ludivine REGNIER.
- Signature d'une convention avec la D.T.P.J.J. (Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Var).
- M. William PONT fait le point sur les engagements « Seniors et Jeunes ». Il précise notamment la nécessité pour les clubs de faire parvenir un mail au District concernant les équipes Séniors (problème sur Footclub).
- Mme Ludivine REGNIER fait le point sur l'ensemble des activités. Elle présente également le planning des formations d'Educateurs 2021/2022.

- Activités U14 :

Mme Ludivine REGNIER présente le résultat des groupes constitués par la Commission U14 pour les compétitions (U14 niveau 1 et niveau 2).

Un débat s'installe sur la désignation des équipes varoises U14 Ligue. L'ensemble des membres du Comité de Direction souhaite l'intégration d'un maximum de clubs (SC TOULON, FREJUS ST RAPHAEL, HYERES FC, GARDIA CLUB, SC DRAGUIGNAN, CARQUEIRANNE LA CRAU...).

- L'accès au District est autorisé en cas de nécessité pour les membres des Commissions dans le respect des gestes barrières et en petit comité les mardis, mercredis et jeudis après-midi (14h à 16 h) uniquement.

Les Commissions peuvent se réunir en visio. Le secrétariat se tient à la disposition des Présidents de Commission pour mettre en place ces réunions à distance.

Par contre l'accès au District reste strictement interdit au public.

DATES BUTOIRS DES ENGAGEMENTS SAISON 2021/2022

SENIORS (D1 à D4): Date limite le 15 juillet 2021 (les clubs doivent confirmer leurs engagements par mail). Reprise des championnats le 12 septembre 2021

JEUNES (U19 à U14) : Date limite le 10 septembre 2021

Reprise des championnats le 03 octobre 2021

1ère Division FUTSAL : Date limite le 15 juillet 2021

2ème Division FUTSAL – U18 FUTSAL – U15 FUTSAL – FEMININES SENIORS FUTSAL: Date limite le 31 août 2021

UTILISATION DU MINIBUS DU DISTRICT

Le Comité de Direction rappelle les modalités de prêt du minibus :

- >> Une demande écrite doit être adressée par mail au secrétariat du District en <u>indiquant la date, le lieu et le motif du</u> <u>déplacement.</u>
- >> Prêt du minibus par club et par week-end end limité à trois demandes par saison.
- >> Forfait de 30 € par jour demandé aux clubs affiliés pour son entretien avant chaque utilisation (+ chèque de caution de 200 €)
- >> <u>Déplacements limités au secteur géographique de la Ligue Méditerranée :</u> VAR BOUCHES DU RHONE ALPES MARITIMES ALPES DE HAUTE PROVENCE et VAUCLUSE.

Aucun déplacement hors secteur géographique de la Ligue Méditerranée ne sera accepté.

Toutes les réservations doivent être adressées par mail au secrétariat du District du Var à l'attention de M. Jean Paul RUIZ, Vice-Président du District, seule personne habilitée à gérer ces réservations (tél. 06.84.31.70.43).

Prochaine réunion du bureau Mardi 20 Juillet 2021

> Le Président de séance : William PONT Le Secrétaire Général : André VITIELLO